



Québec 

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

**La MRC de Charlevoix accorde 220 000 \$ pour soutenir
des projets structurants sur le territoire**

Baie-Saint-Paul, le 20 avril 2026 – Le 25 mars dernier, le Conseil de la MRC de Charlevoix a accordé 220 000 \$ en aides financières avec le Fonds de la région de la Capitale-Nationale.

À Chacun son pain - Automatisation et modernisation des équipements et des processus

Le projet vise à moderniser les équipements et processus de cuisson, le four actuel n'étant plus adapté au volume ni aux exigences actuelles de production. Il prévoit également l'acquisition de chariots de cuisson et de moules. Ce projet permettra, entre autres, de poursuivre la croissance de l'entreprise et d'assurer la réalisation du projet majeur et structurant de relocalisation. La MRC de Charlevoix octroie la somme de 50 000 \$ à l'organisation.

Hydromel Charlevoix- Acquisition d'équipements

À l'aube de son cinquième anniversaire, Hydromel Charlevoix souhaite diversifier son offre de produits avec l'ajout de production de bières et de boissons sans alcool. Ce projet nécessite l'acquisition d'un nouveau système de brassage polyvalent. La MRC de Charlevoix accorde une aide financière de 35 000 \$ afin de soutenir cette démarche, qui permettra d'accroître la polyvalence de l'entreprise tout en enrichissant l'offre régionale avec des produits porteurs, susceptibles d'attirer de nouvelles clientèles.

Tourisme Charlevoix - Projet de structuration de produits touristiques de niche à haut potentiel

Échelonné sur deux ans, Tourisme Charlevoix désire consolider et actualiser le positionnement de produits touristiques de niche à haut potentiel pour que Charlevoix demeure compétitif sur les marchés québécois, ontariens et nord-américains. La MRC de Charlevoix appuie l'organisation en lui accordant un montant de 35 000 \$.

Ville de Baie-Saint-Paul – Terrain de soccer synthétique

La Ville de Baie-Saint-Paul a récemment dévoilé son projet de terrain de soccer synthétique, lequel constitue un levier important pour répondre aux besoins actuels et futurs de la population, tout en favorisant le développement sportif régional. La MRC est fière de soutenir cette initiative en accordant une contribution financière de 100 000 \$.

« Je suis très fier que le gouvernement investisse dans la région de Charlevoix pour soutenir son développement. En appuyant des projets variés, allant de l'innovation des entreprises à la mise en valeur de l'offre touristique et des infrastructures locales, le gouvernement contribue à renforcer l'économie de Charlevoix et à créer des milieux de vie toujours plus dynamiques et attractifs. », a affirmé Jean-François Simard, ministre des Ressources naturelles et des Forêts et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale.

« Les projets soutenus auront des retombées concrètes et positives pour les charlevoisiens, en permettant à des organisations d'ici d'améliorer leurs services, de gagner en efficacité et de mieux répondre aux besoins de la population. En soutenant la transformation numérique de ces entreprises et organismes qui sont désormais des références, c'est l'économie locale qui se voit moderniser, ce qui permet d'augmenter le rayonnement du grand Charlevoix. », a mentionné Kariane Bourassa, députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré et adjointe parlementaire au ministre des Finances.

« Les aides financières accordées aujourd'hui illustrent notre volonté d'appuyer des projets qui contribuent concrètement au développement et au rayonnement de Charlevoix. En misant sur l'innovation, le tourisme et la qualité de vie, la MRC soutient des initiatives porteuses qui répondent aux besoins actuels. », a souligné le préfet de la MRC de Charlevoix, Michaël Pilote.

Rappelons que le FRCN a été créé en vertu de la Loi accordant le statut de capitale nationale à la Ville de Québec et augmentant à ce titre son autonomie et ses pouvoirs. Pour 2025-2026, la Municipalité régionale de comté de Charlevoix dispose d'une enveloppe de 498 632 \$ provenant du Secrétariat à la Capitale Nationale afin de soutenir financièrement des projets dont les retombées sont considérables sur le territoire. [La politique d'investissement et le formulaire de demande d'aide financière](#) sont disponibles sur le site Internet de la MRC ou auprès des conseillers du Service de développement local et entrepreneurial, qui offrent leur expertise pour soutenir techniquement les promoteurs dans leur démarche.

-30-

Sources :

Karine Horvath, directrice générale
MRC de Charlevoix
418 435-2639, poste 6002
khorvath@mrccharlevoix.ca

Anne Scallon, directrice
SDLE de la MRC de Charlevoix
418 435-2639, poste 6902
ascallon@mrccharlevoix.ca

Information FRCN:

Naomy Martin
Attachée de presse
Cabinet du ministre des Ressources naturelles et des Forêts et
ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale
367 977-7465
naomy.martin@mrf.gouv.qc.ca